

FAMILISTERE DE GUISE (AISNE)

<https://www.familistere.com/fr>



Le musée



Les jardins

Expositions temporaires



Déjeuner possible sur place

PHALANSTÈRE, FAMILISTÈRE ET CITÉS OUVRIÈRES

Le Familistère bâti par Godin n'est pas le phalanstère imaginé par Charles Fourier. L'un existe, l'autre non. La nécessité de construire en réalité amène Godin à interpréter de façon originale le palais sociétaire. Le Familistère n'est pas davantage une « cité ouvrière » au sens qu'on donne à cette expression depuis la seconde moitié du XIX^e siècle. Il en est même le contre-modèle.

Phalanstère et Familistère

Dans la société harmonieuse imaginée par le philosophe Charles Fourier, une phalange, association de 1620 individus, vit dans un confortable palais. Celui-ci est édifié au centre d'un vaste domaine agricole. Les ailes du phalanstère forment des cours plantées de jardins. Une rue-galerie intérieure, sur le modèle de la grande galerie du Louvre, irrigue l'ensemble de l'habitation unitaire. Le phalanstère comprend de multiples salles communes ou « séristères », des logements à double rang de chambre, des ateliers domestiques et industriels, des écoles, un opéra, un temple, etc. La tour d'ordre dominant la grande place centrale assure les communications et permet de diriger les groupes de travail. Les disciples de Fourier diffusent une saisissante représentation du phalanstère inspirée du château de Versailles. Les essais de réalisation sont des échecs.

Jean-Baptiste André Godin nomme sa cité Familistère par analogie avec phalanstère mais aussi pour l'en distinguer. Le Familistère est industriel : il s'élève non pas à la campagne mais dans les faubourgs d'une ville, à proximité de la manufacture qui emploie les travailleurs. Les 500 appartements du Familistère hébergent 1 500 à 2 000 personnes. Le système de cours et de coursives du Palais social transpose de façon originale la rue-galerie du Phalanstère : les atriums vitrés des grands hôtels parisiens sont toutefois pour Godin une référence aussi importante que celle de la rue-galerie fouriériste. Le belvédère du pavillon central et la place du Familistère sont bien sûr des « citations » de la tour d'ordre et de la place du phalanstère. Par contre, le groupe formé par les écoles et le théâtre du Familistère est parfaitement inédit.

Familistère et cités ouvrières

Par « cité ouvrière » on a d'abord entendu l'immeuble collectif de logements réservés aux ouvriers, sur le modèle des hôtels garnis et des maisons pour familles édifiées à Londres dans les années 1840. Le caractère exogène de l'habitation ouvrière collective est ainsi souligné en 1855 par le docteur Lepelletier de La Sarthe : « L'établissement de cités ouvrières fut donc une rêverie de notre siècle, un de ces produits de fabrique anglaise dont le sol de la France n'a permis l'édification que pour en démontrer, par les faits, le peu de sens et d'opportunité ». La Cité Napoléon, ouverte en 1853 à Paris, est l'un des exemples français de ces cités ouvrières. Mais l'expression va rapidement désigner les ensembles organisés de logements ouvriers individuels. Le médecin hygiéniste Louis-René Villermé peut écrire en 1850 : « Autant qu'il est possible, il faudrait que chaque cité se composât exclusivement de petites maisons non contiguës ». Cette recommandation est suivie par la plupart des industriels et des philanthropes en France.

Godin étudie les réalisations des sociétés industrielles. Il convient que les services communs des cités de Mulhouse contribuent « au développement physique, industriel, intellectuel et moral de la population ». Et Il se trouve lui-même confronté à la nécessité de sédentariser une importante main d'œuvre pour faire fonctionner l'usine de Guise. Mais, de même que les fouriéristes, Godin a en horreur la maison individuelle : « Les prôneurs des petites maisons ne remarquent pas qu'en descendant un peu, à partir de la petite maison, on voit poindre la hutte du sauvage », écrit-il par exemple dans *Solutions sociales*. La petite maison en propriété est une « épave des idées sociales » et une erreur économique.

Le Familistère se distingue radicalement des cités ouvrières. Il ne repose pas sur le principe du logement individuel mais sur celui de l'habitat collectif. À Guise, pas de château du patron, de maisons d'ingénieur ou de contremaître. Un même palais abrite les appartements du fondateur, de l'institutrice ou du mouleur. Chacun qui le souhaite s'y loge selon ses besoins. Tous sont locataires et jouissent des mêmes services.

Dans le Palais du travail, les familles ne trouvent pas le « logement minimum » mais l'habitation pourvue des « équivalents de la richesse ». Avec la fondation de l'Association coopérative du capital et du travail en 1880, le Familistère devient la propriété commune de ceux qui y travaillent et y habitent. Il est conçu comme un moyen d'émancipation collective.

Phalanstère, cités ouvrières, Familistère

La conception de l'habitation populaire selon Victor Considerant, chef du mouvement fouriériste, et selon Jean-Baptiste André Godin s'oppose à celle d'Achille Penot, vice-président de la Société industrielle de Mulhouse. Leur position s'exprime avec clarté et concision dans les citations qui suivent.

« Ce n'est plus à bâtir le taudis du prolétaire, la maison du bourgeois, l'hôtel de l'agioteur ou du marquis. C'est le Palais où l'HOMME doit loger. Il faut le construire avec art, ensemble et prévoyance ; il faut qu'il renferme des appartements somptueux et des chambres modestes, pour que chacun puisse s'y caser suivant ses goûts et sa fortune ; puis il y faut distribuer des ateliers pour tous les travaux, des salles pour toutes les fonctions d'industries ou de plaisir. »

Victor Considerant, *Description du Phalanstère*, 1848.

« Il nous semblait que, tout en modifiant le plan de ces maisons, pour obéir à certaines exigences qui se font sentir dans une ville plus qu'à la campagne, il fallait d'abord adopter irrévocablement le principe salubre, que chaque famille devait avoir son logement séparé et la libre culture d'un jardin. C'est dans ces conditions seulement qu'on pouvait satisfaire en entier aux prescriptions essentielles de l'hygiène et de la morale. »

Achille Penot, *Les cités ouvrières de Mulhouse & du Haut-Rhin*, 1867.

« Ce qu'il n'est pas possible de faire au profit de familles éparpillées et sans lien, les améliorations qu'on ne peut introduire dans le tohu-bohu des habitations ouvrières, ni à la ville, ni à la campagne, ni dans les caves, ni dans les mansardes habitées ; ce que ne permettent pas même les habitations ouvrières isolées les mieux construites, quel qu'en soit le système : le Familistère le permet, le Palais Social le rend possible, bien plus, il le rend nécessaire. »

Jean-Baptiste André Godin, *Solutions sociales*, 1871.

Pour aller plus loin :

[L'album du Familistère](#), Guise, Les Éditions du Familistère, 2017, p. 28-29 et chapitre 7.

[Jean-Baptiste André Godin, Solutions sociales](#), Guise, Les Éditions du Familistère, 2010 (réédition de l'ouvrage paru en 1871).

Notice créée le 19/09/2017. Dernière modification le 10/01/2019.